

Résolution présentée par la délégation du Turkménistan

Thème Droits politiques et sociaux

Concerne Création des Accords G.A.S.M. (Global Alliance for Sustainable Methane)

L'Assemblée Générale,

Inquiète de l'impact mondiale de l'augmentation du prix du gaz naturel sur les populations et les économies,

Préoccupée par la dépendance croissante de nombreux États à l'égard de quelques puissances exerçant un oligopole sur le marché mondial du gaz,

Alarmée par l'influence économique et politique croissante de ces puissances, notamment les États-Unis et la Russie, sur les pays importateurs,

Constatant les importantes réserves de gaz naturel encore inexploitées et facilement accessibles au Turkménistan,

Rappelant la neutralité historique et la stabilité politique du Turkménistan, élément favorisant la coopération internationale,

Souhaitant offrir une alternative énergétique indépendante et durable, favorisant la coopération internationale et la sécurité énergétique et le respect de la souveraineté des nations,

Décide de la création des Accords G.A.S.M. initiative visant à développer l'extraction et l'exportation de gaz naturel au Turkménistan, en partenariat avec les États membres intéressés ;

- que ces accords impliqueront la construction d'infrastructures d'extraction et de transport à grande échelle, financées conjointement par tous les États membres souhaitant bénéficier d'un approvisionnement fiable ;
- que les États contributeurs obtiendront une priorité d'accès au gaz naturel turkmène ainsi que des tarifs préférentiels, favorisant des échanges équitables et abondants ;
- d'encourager la construction de gazoducs transnationaux reliant le Turkménistan aux pays partenaires, dans le respect de la souveraineté des États traversés et des normes environnementales internationales.

Le texte français fait foi.